

Les TABLETTES

de la SOCIÉTÉ D'HISTOIRE &

D'ARCHÉOLOGIE DE SENLIS

N° 63 – Décembre 2018



Vie de la Société

Le 15 décembre 2018, Gilles Bodin, Président de notre Société, concluait les études sur le centenaire 1914-1918, par une conférence intitulée *Se divertir à Senlis pendant la première Guerre mondiale et vivre l'Armistice*.

Si la question des divertissements aurait été propre à scandaliser bien des combattants qui nourrirent tant de griefs contre la vie de l'arrière, avec le recul du temps, elle appartient cependant au quotidien de nos ancêtres et son étude permet de l'éclairer.

La ville de Senlis, comprise dans la zone des étapes des armées du Nord et placée sous l'autorité du général en chef, nécessite des sauf-conduits pour se déplacer. Elle voit, tout au long du conflit, passer troupes et ravitaillements, blessés et prisonniers. Le canon tonne au loin.

Le régime légal d'*État de siège*, déclaré le 2 août 1914, précise que « les salles de spectacle et de débit resteront, en principe, ouvertes ». À Senlis, seule l'affiche annonçant la fête du 14 juillet 1915 indique des restrictions concernant « les concerts, banquets, bals, feux ou pièces d'artifice [qui] sont supprimés ».

Les manifestations publiques les plus en vue sont, bien sûr, religieuses et commémoratives. La pompe de toutes ces célébrations ne connaît guère de limites. Les messes de Noël, Toussaint, de l'An, de première Communion sont accompagnées de pavoisements, de cortèges et de nombreux morceaux de musique, bien souvent renforcées par la présence de l'évêque.

À Senlis la commémoration des journées d'exactions, de septembre 1914, est incontournable. Le canevas de cette journée est décrit par Beaufort dans son journal : « Service à l'église, grande foule, cortège jusqu'au cimetière, discours puis nouveaux discours au monument aux morts. »

Les manifestations de solidarité et de charité envers les soldats sont bien des occasions de divertissement ainsi que les concerts parfois donnés sur les cours ou la place de la Halle par les régiments au repos. Des compagnies théâtrales de l'infanterie se produisent, des revues sont organisées au théâtre municipal, les soldats ont le droit de rire et de faire rire.

De façon inattendue, les rencontres sportives et spécialement le football bénéficient d'une popularité renforcée. Les rencontres sont systématiquement signalées et suivies par la presse. Les équipes de football de Senlis (USS) rencontrent, sur le cours Pasteur, devant un public fourni, les clubs locaux et surtout les équipes des régiments en repos dont le nom est parfois censuré ou désigné par « les poilus de l'infanterie ». Des officiers encouragent le sport comme entraînement des troupes au repos au profit des rébarbatives manœuvres.

D'autres divertissements impromptus sont constitués des défilés de véhicules militaires, des manœuvres des tanks (juillet 1918), ou de l'exposition des prises de guerre vers Paris.

Après les alarmes du printemps 1918 et les offensives allemandes, le passage à travers Senlis des prisonniers et des trophées pris à l'ennemi, l'annonce des victoires françaises puis des capitulations des alliés de l'Allemagne, remontent le moral des habitants. L'état-major des armées alliées est activé à Senlis, le 18 octobre 1918. La maison Bellegarde au sud de la ville accueille le quartier général des Alliés. Le général Foch s'installe au cœur de la ville, rue Bellon, chez Georges Fautrat, qu'il connaît déjà, à l'hôtel Dufresne. Foch et sa famille étaient accueillis tous les étés depuis 1915, chez un autre Senlisien, André de Maricourt à Villemétrie. De toutes les villes où il est passé, Senlis semble être la plus intimement liée au héros. Le jour de l'Armistice, Foch rentre à Senlis le soir ; il assistera à la messe à Saint-Vincent puis, le 17 novembre, au *Te Deum* donné à la cathédrale.

L'Armistice est un soulagement. Loin de déclencher des journées de liesse et d'euphorie, il ouvre une période d'apaisement et de reconnaissance envers les soldats, et, à Senlis, envers leur chef suprême le maréchal Foch. La Ville propose de donner son nom à la place principale, le *Comité archéologique* lui décerne la présidence d'honneur. Le 28 juin, jour de la signature de la Paix, restera la journée la plus joyeuse de 1919. On pavoise et on monte un orchestre, deux bals égayent la soirée, la jeunesse s'en donne à cœur joie jusqu'à une heure avancée de la nuit, les confettis sortent des magasins.

La vie quotidienne reprend, en quelques mois, sa normalité mais sans rattrapage exubérant. Dans bien des secteurs, l'impatience d'un retour à la normale semble plus dynamique chez les particuliers que pour les autorités administratives. Les cinémas privés ouvrent, le théâtre municipal marque le pas. Avec le retour des prisonniers puis la démobilisation des soldats, la nuptialité reprend et rattrape son retard. La natalité retrouve son niveau de 1913, sans rattrapage des années de guerre. Les hôpitaux temporaires ferment définitivement le 1^{er} mars 1919. Le rationnement cesse en mai. Les manifestations sportives ont hâte de reprendre. Le 4 mai, la course cycliste par étape, *Le circuit des Champs de batailles*, passe à Senlis.

Mais comme le dit le *Journal de Senlis* le 28 juin 1919 : « La joie de la victoire n'est pas celle que l'on aurait pu rêver, parce que nous sommes sous l'impression que l'avenir est incertain ». Des répétitives cérémonies au cimetière, émaillent l'année, lors du transfert de la dépouille du maire martyr Eugène Odent le 10 Avril 1919, le 14 juillet, jour de la « fête nationale de la Victoire », le 3 août 1919, lors de la manifestation de *Reconnaissance nationale* envers les soldats français, le 2 septembre, jour anniversaire de l'incendie de la ville, puis le 2 octobre 1919, lorsque le président de la République, Raymond Poincaré, se rend au cimetière pour remettre la croix de la Légion d'Honneur, à titre posthume, au maire Eugène Odent. Le 3 novembre 1919, une citation de la Ville à l'ordre de l'armée est accordée par Georges Clemenceau, président du Conseil, ce qui vaut à la cité la croix de Guerre avec palmes, qui sera remise le 11 juillet 1920. Le deuil de 1914-1918 s'annonce long.



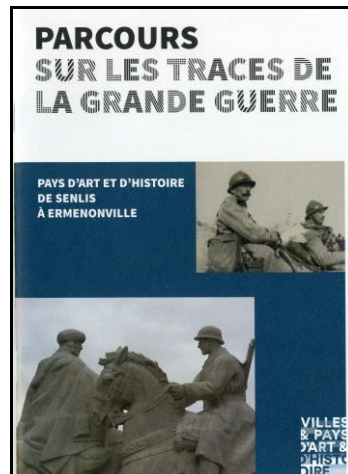
© Gallica

Publications reçues

Le numéro double 151-152 des *Annales historiques compiégnoises*, est consacré à l'éducation dans l'Oise en général et à Compiègne en particulier. Parmi les articles retenons celui de notre Sociétaire Morgan Hinard, *Une fondation scolaire seigneuriale rurale au XVIII^e siècle : l'école de Versigny*.

La *Mémoire senlisienne* livre son vingt-quatrième bulletin intitulé *Devoirs de mémoire*. Il s'agit d'une publication fortement illustrée pour décrire par thèmes la *Grande guerre* à travers la peinture, la sculpture, les photos, les cartes postales ou les plaques commémoratives.

Parcours sur les traces de la Grande guerre



Nous avons signalé dans le numéro précédent des *Tablettes* cette publication, concise et très intéressante, du *Pays d'art et d'histoire de Senlis à Ermenonville*, distribuée gracieusement. Nous devons à Alain Huyon des précisions importantes. Au sujet du lourd bilan humain pour la France, il est dit dans cette publication qu'il s'élève à « ...1,4 million de soldats morts, 300 000 disparus auxquels il faut ajouter les fusillés... ». Or ces chiffres ne s'ajoutent pas. Les disparus définitifs, qui n'ont pas été recensés par la suite comme tués ou prisonniers ou déserteurs et qu'il faut considérer comme morts à la date de leur disparition, ainsi que les fusillés sont compris dans le premier chiffre. Le chiffre arrêté par l'État-major de l'Armée en 1929 est de 1 396 000 et quelques centaines, arrondi habituellement à 1 397 000 morts, tient compte des pertes postérieures à l'Armistice. Il inclut des blessés et surtout des gazés décédés pendant la décennie qui a suivi et les victimes des opérations auxquelles ont participé des unités françaises en Europe centrale et orientale et en Chine jusqu'en 1922, dans le bassin de la mer Noire et au Proche-Orient jusqu'en 1923.

Dans le détail on peut préciser que l'abbé Dourlent était archiprêtre et non archevêque et n'a pas dit avoir été molesté (page 12). Enfin, si Ecker est bien une victime civile des Allemands, c'est Wagner, employé du cafetier Simon, qui sera pris en otage et servira de bouclier humain et par bonheur survivra et témoignera.

Bienvenue

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous, Laurence et Alain Luquet, nouveaux adhérents.

Site internet

Les collections photographiques du musée *Albert-Kahn* des Hauts-de-Seine sont en ligne. Elles renferment 32 précieuses photographies de Senlis, en autochrome, de décembre 1914.

Le musée départemental Albert-Kahn conserve les Archives de la Planète, un ensemble d'images fixes et animées, réalisé au début du XX^e siècle, consacré à la diversité des peuples et des cultures.

<http://collections.albert-kahn.hauts-de-seine.fr/?page=themes&sub=panoramaVille>

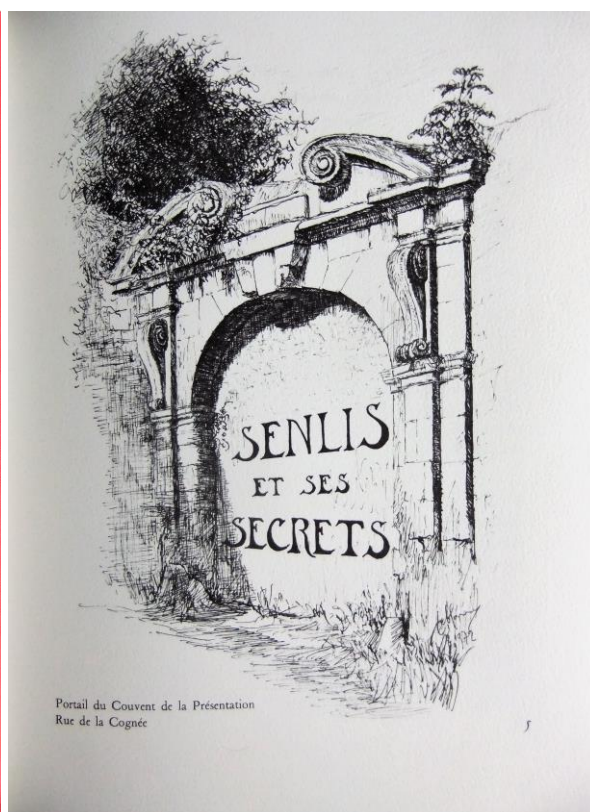
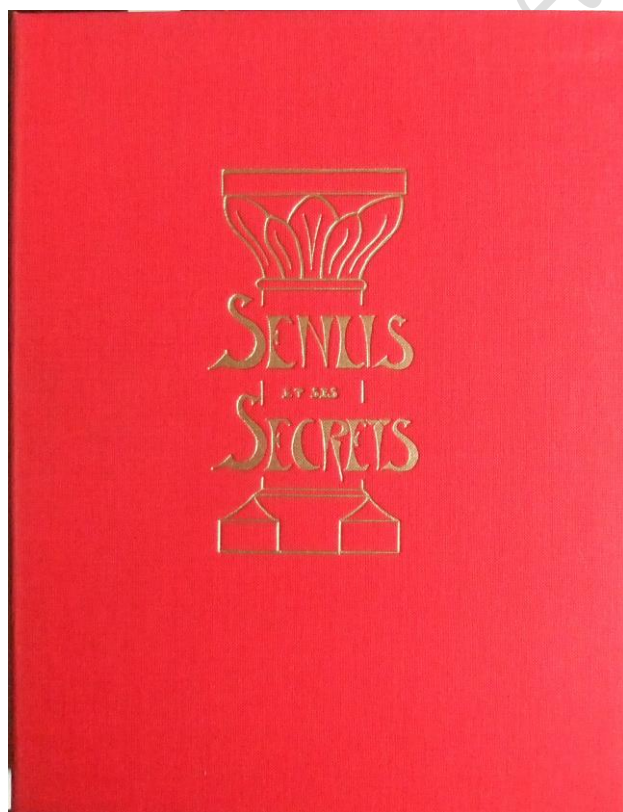
Trésors de notre bibliothèque

Henri Leblanc dessinateur amateur, Senlisien passionné a publié quatre recueils de ses œuvres, *Senlis autour de son clocher* en 1955, *Fleurons d'Ile-de-France* en 1962, *Les heures senlisiennes* en 1992.

Senlis et ses secrets, est achevé d'imprimer le 22 décembre 1972, sur les presses des *Imprimeries réunies de Senlis*. Tiré à 1200 exemplaires, le volume d'un grand format (38 cm x 28 cm) est constitué d'un tirage sur beau papier vélin d'arches en feuilles, placé sous une chemise et un boîtage recouverts de toile rouge au titre doré.

Le livre compte 146 pages reproduisant 146 dessins au crayon (datés de 1956 à 1971) dont de nombreux à pleine page. L'auteur s'attache au charme architectural de Senlis, aux détails ornementaux, aux scènes pittoresques des rues ou du marché Saint-Pierre. Aussi agrémenté-t-il ses grandes compositions de figures de senlisiens bien vivants et reconnaissables.

L'exemplaire de la SHAS porte un envoi autographe signé de l'auteur, en novembre 1977, à Michel Segong, notre Sociétaire à qui nous devons ce volume.



SHAS, 1384

Aux enchères

Le commissaire-priseur Alain Leroy et la maison EVE, dispersaient aux enchères, jeudi 6 décembre 2018, une réunion de tableaux anciens. Sous le numéro 248, figurait cette grande huile sur toile de 64,5 cm sur 81 cm. Elle est datée de 1863 et porte le titre au dos de *Concours de musique à Senlis*.



© Eve

Il s'agit d'une représentation du grand concours de musiques d'harmonie et de fanfares organisé par la *Société musicale de Senlis*, le dimanche 28 juin 1863. L'estrade où se tenait le jury était montée sur le cours Thoré-Montmorency. L'après-midi, « une foule inattendue a envahi le cours et a donné beaucoup de peine aux lanciers et aux gendarmes chargés de maintenir l'ordre ». Vingt-trois formations se disputèrent au sein de quatre divisions de fanfares et de deux divisions d'harmonies. La musique de Senlis était hors concours, celle de Clermont a remporté le prix d'honneur. Bien que traité avec une certaine naïveté qui rappelle le style de Bissetzky, le tableau figure quelques notables locaux qu'il serait intéressant d'identifier.

Photo mystère de novembre



Cette inscription de l'ancien *Tribunal civil*, aujourd'hui appelé *Tribunal de grande instance*, se trouve sur la façade du musée d'Art et d'Archéologique de Senlis, au-dessus de l'ancienne porte d'entrée de l'ancien palais épiscopal. Le tribunal de Senlis installé sous l'Ancien Régime dans le château royal, prit place en 1808 au premier étage du palais épiscopal désaffecté. Il fut transféré en 1840 dans les bâtiments nobles de la Charité. En 1914, les bâtiments de la Charité sont incendiés et le tribunal revient dans l'ancien palais. Il y reste jusqu'en 1981 date à laquelle il est transféré dans la nouvelle cité judiciaire. Félicitations à Françoise Bettend, Marc Durand et Hugo Debreyne pour leurs réponses complètes.



Photo mystère de décembre

Une question d'épigraphie moderne, où peut-on voir cette inscription et qu'elle est son origine ?



© Jean-Marc Popineau

Bonnes fêtes



Château royal, 47, rue du Châtel 60300 Senlis

Fondée en 1862.
Reconnue d'utilité publique en 1877.
contact@archeologie-senlis.fr
www.archeologie-senlis.fr
Gilles Bodin, responsable de la publication

Les Tablettes : ISSN 2646-3431